بنك الأمان
AMEN BANK

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE 2005

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 18 MAI 2006

GROUPE **AMENBANK**

Sommaire

Les Informations aux Actionnaires	3
Les Chiffres et Ratios Clés	5
Le Conseil d'Administration	6
La Direction Générale	7
L'Activité Economique et Financière en Tunisie	8
L'Activité d'AMEN BANK	10
Les Ressources	10
Les Capitaux propres et les provisions	11
Les Emplois	12
La Liquidité	14
Le Ratio de Capital	15
L'Exploitation	15
L'Evolution du Cours Boursier	19
L'Activité de l'International	20
L'Activité Monétique	20
La Formation et les Ressources Humaines	21
Les Systèmes d'Informations	21
Les Sociétés Financières du Groupe AMEN	22
Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes	25
Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes	26
Les Résolutions	27
Les Etats Financiers d'AMEN BANK	28
Les Notes aux Etats Financiers d'AMEN BANK	31
Le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers consolidés du Groupe AMEN BANK	37
Les Etats Financiers Consolidés du Groupe AMEN BANK	38
Les Extraits des Notes aux Etats Financiers consolidés du Groupe AMEN BANK	42
Le Réseau d'Agences	44

1- FICHE SIGNALÉTIQUE

Dénomination :	AMEN BANK
Forme juridique :	Société anonyme de droit commun
Nationalité :	Tunisienne
Siège social :	Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
Téléphone :	216.71.835.500 - Fax : 216.71.833.517 - Télex : 18.801
Swift :	CFCTTNTAXXX
E-mail :	amenbank@amenbank.com.tn
Site web :	www.amenbank.com.tn
Site Internet Banking:	www.amennet.com.tn
Date de constitution :	1967
Durée :	99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Registre de commerce :	B 176041996
Matricule fiscal :	000 M A 00221/M
Capital social :	70.000.000 de dinars divisés en 7.000.000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.
Objet social :	Toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, de change ou de bourse, toutes souscriptions et commissions, comme tous achats, ventes, changes et placements de fonds d'Etat, d'actions, d'obligations et autres valeurs quelconques ; tous recouvrements de toutes créances pour le compte de tiers et généralement sans exception, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier.
Exercice social :	Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Régime fiscal :	Droit commun.
Législation particulière applicable :	Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001.
Lieu de consultation des documents :	AMEN BANK, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis.

2- AFFECTATION DE RESULTAT

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

* une fraction égale à 5% du bénéfice est constituée au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,

* la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,

* les réserves statutaires et extraordinaires.

3- RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2005, le capital social de la banque est réparti comme suit, chaque action étant assortie d'un droit de vote:

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant (en Dinars)	%
Actionnaires Tunisiens	6 981 145	69 811 450	99,73
Actionnaires Etrangers	18 855	188 550	0,27
Total	**7 000 000**	**70 000 000**	**100,00**

4- CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose des propriétaires de dix actions ou plus, libérées des versements exigibles. Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions doivent, afin de pouvoir user de ce droit de réunion, déposer leurs pouvoirs au siège social cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire, à condition que celui-ci soit lui-même actionnaire.

Chiffres et Ratios Clés (en milliers de dinars)

Indicateurs	2004	2005	Variation	%
ACTIVITÉ				
Total du bilan	2 032 787	2 136 980	104 193	5,1
Dépôts de la clientèle	1 617 689	1 690 078	72 389	4,5
Crédits à la clientèle	1 522 035	1 633 373	111 338	7,3
Portefeuille titres	235 962	262 014	26 052	11,0
Capitaux propres après répartition	191 370	204 968	13 598	7,1
Provisions et agios réservés	233 429	270 504	37 075	15,9
EXPLOITATION				
Revenus	158 054	169 663	11 609	7,3
Marge d'intérêt	43 290	52 693	9 403	21,7
Commissions nettes	17 194	18 570	1 376	8,0
Revenus du portefeuille titres	18 598	21 289	2 691	14,5
Produit net bancaire	78 926	92 552	13 626	17,3
Charges opératoires	34 351	37 528	3 177	9,2
Résultat d'exploitation	21 393	20 470	-923	-4,3
Résultat net	18 483	19 444	961	5,2
RATIOS				
Ratio de couverture des risques	11,3	11,8	0,5	Min 8,0%
Ratio de liquidité	93,8	105,7	11,9	Min 100%
Ratio des immobilisations	39,8	36,7	-3,1	Max 75,0%

Le Conseil d'Administration

M. Rachid BEN YEDDER	Président du Conseil
M. Béchir BEN YEDDER	Administrateur
M. Ahmed EL KARM	Vice-Président Directeur Général
M. Mahmoud BABBOU	Administrateur
P.G.I. S.A Société de Participation, de Gestion et d'Investissement	Administrateur
COMAR S.A Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances	Administrateur
PARENIN S.A. Parc Engins Industriels et Agricoles	Administrateur
Société LE PNEU	Administrateur
M. Ridha BEN GAIED	Administrateur
M. Mongi LOUKIL	Administrateur
M. Néji M'HIRI	Administrateur
M. Nébil BEN YEDDER	Administrateur

La Direction Générale

Président du Conseil d'Administration	M. Rachid BEN YEDDER
Vice-Président Directeur Général	M. Ahmed EL KARM
Directeur Général Adjoint	M. Karim BEN YEDDER
Secrétaire Général	M. Mohamed METHLOUTHI
Directeur de l'Audit et de l'Inspection	Mme Algia BAYOUDH
Directeur du Contrôle	M. Omar DAHMEN
Directeur Central du Recouvrement	M. Houcine OUESLATI
Directeur de Financement	M. Mehrez RIAHI
Directeur des Relations Internationales	M. Rejeb CHEBL
Directeur Central de la Clientèle	M. Housseïn MOUELHI
Directeur Central Juridique	M. Mourad EL AROUI
Directeur de l'Organisation	M. Khaled BOUKHRIS
Directeur du Personnel	M. Youssef M'HIRI
Directeur Administratif	M. Samir OUERTATANI
Directeur Central de la Zone Tunis I	M. Taoufik CHERIF

L'Activité Economique et Financière en Tunisie

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

L'économie tunisienne a enregistré en 2005 une croissance de 4,2%, taux en baisse par rapport à celui de 2004. Cette baisse trouve son explication dans plusieurs facteurs dont principalement la flambée des prix de l'énergie et des matières premières, la légère régression du secteur agricole, le repli de la production dans les industries agro-alimentaires et celles du textile. En revanche, une évolution favorable a été constatée au niveau des secteurs des services particulièrement, le tourisme, le transport aérien, les télécommunications et les nouvelles technologies.

Le léger repli de la production agricole s'est accompagné par une augmentation des importations de céréales, d'huiles végétales et de sucre qui, conjuguée à une baisse des exportations de produits alimentaires a entraîné une diminution du taux de couverture revenant d'une année à l'autre de 118,3% à 112,1%.

De même, l'indice de production industrielle s'est s'inscrit en baisse par rapport à 2004, résultant principalement de la diminution de 5,5% des industries du textile, de l'habillement, cuirs et chaussures, de 1,7% des industries agro-alimentaires et de 1,3% du secteur minier.

Nonobstant le textile, cette baisse au niveau de la production industrielle ne s'est pas répercutée sur la performance des exportations. Les exportations énergétiques ont connu une progression de 52,7%, celles des industries mécaniques et électriques un accroissement de 20,9% et celles des industries diverses une augmentation de 21,8%.

Les exportations ayant augmenté à un rythme plus accentué que celui des importations, le déficit commercial s'est, en conséquence, contracté en 2005 pour se situer à 3.493,8 millions de dinars et le taux de couverture s'est établi à 79,6%. Ce résultat a impacté la contraction du déficit courant qui s'est situé à 466 millions de dinars contre 691 millions de dinars une année auparavant, soit respectivement 1,3% et 2% du produit intérieur brut.

Pour sa part, le secteur touristique a connu, au cours de 2005, une évolution positive. Le nombre de touristes étrangers a atteint 6,4 millions d'entrées, en accroissement de 6,4%. Cette augmentation est due principalement aux Européens, qui ont représenté 60,7% des touristes en 2005 contre 58,1%, en 2004. Le taux d'occupation a connu une amélioration de 3,6 points pour se situer à 52,3% et les recettes touristiques en devises ont progressé de 12% en 2005, pour atteindre 2.563,7 millions de dinars. Ce niveau couvre 73,4% du déficit commercial et représente 12,5% des recettes courantes de la balance des paiements, contre respectivement 58,6% et 12,3% en 2004.

La balance générale des paiements a dégagé un excédent de 1.222,0 millions de dinars en 2005 contre 1.213,0 millions de dinars en 2004.

En conséquence, les avoirs nets en devises se sont inscrits en hausse pour s'élever à 5.872,0 millions de dinars à fin 2005, soit 124 jours d'importation contre 4.733,0 millions de dinars et 107 jours d'importation une année auparavant.

En 2005, le taux de change du dinar a enregistré sur le marché interbancaire, une dépréciation vis-à-vis du dollar américain de 12,0%, du dirham marocain de 2,1% et du yen japonais de 0,5%. En revanche, le dinar s'est apprécié de 1,5% vis à vis de l'euro.

Les déficits budgétaire et courant se sont situés en 2005 aux niveaux respectifs de 2,6% et 2,8%. Cette maîtrise des déficits jumeaux a été toutefois accompagnée par une forte croissance de la masse monétaire qui n'a pas tardé à se traduire par une recrudescence de l'inflation, qui reste toutefois limitée au taux de 3,8%, contre 2,7%, en 2004.

LA CONJONCTURE MONETAIRE ET FINANCIERE

Confortée par l'augmentation des avoirs nets sur l'extérieur et une croissance modérée des concours à l'économie, la trésorerie des banques s'est encore améliorée en 2005. Cette situation, à l'instar de celle qui a prévalu en 2004, a été à l'origine des surliquidités suscitant des ponctions opérées par la Banque Centrale de Tunisie, notamment par des opérations de vente des Bons de Trésor sur l'open Market.

L'évolution des ressources du système financier et leurs contreparties s'est caractérisée, durant l'année 2005, par la consolidation des créances nettes sur l'extérieur et par l'augmentation de l'endettement de l'Etat vis-à-vis du système financier, quoique à un rythme moins accentué que l'année précédente. Conjuguée à une hausse des concours à l'économie, attribuable au financement d'une campagne oléicole record, ces évolutions se sont traduites par une légère accélération du rythme de progression de l'agrégat M3 (10,9% contre 10,3% l'année écoulée).

Pour leur part, les concours à l'économie se sont accrus de 7,9% ou 1.831 millions de dinars. Le secteur des services a bénéficié de l'essentiel de l'augmentation, soit une enveloppe de 1.186 millions de dinars, dont 398 millions de dinars pour la promotion immobilière et le financement de l'habitat, 454 millions de dinars des crédits aux particuliers et 204 millions de dinars pour les activités de commerce. Le secteur industriel a bénéficié de l'augmentation des concours bancaires à concurrence de 425 millions de dinars, alors que les nouveaux crédits alloués au secteur agricole ont connu une quasi-stagnation.

L'activité du marché financier a été marquée, au cours de l'année 2005, par un repli des émissions par Appel Public à l'Epargne, et ce, dans une conjoncture caractérisée par une reprise des transactions et une envolée des indices boursiers.

Le volume des transactions est passé de 689,0 millions de dinars en 2004 à 1.660,0 millions de dinars en 2005, soit un accroissement de 971,0 millions de dinars. Cette augmentation a touché l'ensemble des compartiments. La capitalisation s'est accrue de 755 millions de dinars ou 24,5% atteignant 3.840 millions de dinars.

Les indices boursiers ont, quant à eux, suivi un trend haussier, culminant à leurs plus hauts niveaux historiques. Ainsi, TUNINDEX a clôturé l'année à 1.615,12 points, soit une augmentation de 21,3% par rapport à son niveau atteint à fin 2004. Parallèlement, l'indice BVMT a gagné 17,2% pour s'élever à 1.142,46 points.

Les actifs gérés par les SICAV se sont consolidés de 352 millions de dinars, pour s'élever à 2.352 millions de dinars au terme de l'année 2005, dont 2.203 millions de dinars gérés par les SICAV obligataires.

L'Activité d'Amen Bank

A fin décembre 2005, le total du bilan d'Amen Bank s'est établi à 2.136,9 millions de dinars contre 2.032,8 millions de dinars à fin décembre 2004, soit une progression de 104,1 millions de dinars ou 5,1%.

L'activité d'Amen Bank au cours de l'exercice 2005 a été caractérisée par les évolutions suivantes :
* Une progression des ressources de 93,2 millions de dinars ou 4,9%
* Une augmentation des emplois de 136,0 millions de dinars ou 7,4%
* Une nette amélioration du ratio de liquidité de 11,9 points par rapport à décembre 2004.

I. LES RESSOURCES

L'encours des ressources mobilisées par Amen Bank a atteint 1.999,8 millions de dinars à fin 2005, ce qui correspond, à une progression de 93,2 millions de dinars ou 4,9% détaillée comme suit:

EVOLUTION DES RESSOURCES (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 617 689	1 690 078	72 389	4,5
Emprunts & Ressources spéciales	177 620	197 447	19 827	11,2
Billets de Trésorerie (*)	111 300	112 300	1 000	0,9
Total Ressources	**1 906 609**	**1 999 825**	**93 216**	**4,9**

(*) Ressources Hors Bilan

1- Les dépôts de la clientèle

La progression constatée dans les dépôts et avoirs de la clientèle pour 72,4 millions de dinars est due essentiellement à une augmentation concomitante des dépôts à vue, des dépôts d'épargne et des dépôts à terme respectivement de 19,4 millions de dinars, 6,6 millions de dinars et 49,6 millions de dinars.

EVOLUTION DES DEPOTS DE LA CLIENTELE (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Dépôts à vue	488 413	507 785	19 372	4,0
Dépôts d'épargne	265 149	271 727	6 578	2,5
Dépôts à terme (*)	816 114	865 744	49 630	6,1
Autres dépôts de la clientèle	48 013	44 822	-3 191	-6,6
Total dépôts de la clientèle	**1 617 689**	**1 690 078**	**72 389**	**4,5**

(*) Comptes à terme, Bons de caisse & Certificats de dépôts

2- Les emprunts obligataires et les ressources spéciales

Les emprunts et les ressources spéciales ont progressé de 19,8 millions de dinars ou 11,2%. Ils passent ainsi de 177,6 millions de dinars à fin décembre 2004 à 197,4 millions de dinars à fin décembre 2005. Cette évolution est la résultante des tirages sur la ligne allemande KFW pour 6,4 millions de dinars et sur la ligne BEI pour 21,8 millions de dinars, partiellement compensés par des remboursements de 3 millions de dinars des échéances de l'emprunt obligataire Amen Bank et de celles de la ligne BAD pour 3,5 millions de dinars.

EVOLUTION DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
RESSOURCES SPECIALES	**152 592**	**175 493**	**22 901**	**15,0**
Lignes Extérieures	144 921	168 204	23 283	16,1
Fonds Budgétaires et dettes rattachées	7 671	7 289	-382	-5,0
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**25 028**	**21 933**	**-3 095**	**-12,4**
Emprunt Amen Bank 2001	24 000	21 000	-3 000	-12,5
Dettes rattachées	1 028	933	-95	-9,2
TOTAL	**177 620**	**197 426**	**19 806**	**11,2**

3- Les billets de trésorerie

Les souscriptions en Billets de Trésorerie se sont élevées à 112,3 millions de dinars à fin décembre 2005 contre 111,3 millions de dinars à fin décembre 2004, soit une progression de 1,0 million de dinars ou 0,9%.

II. LES CAPITAUX PROPRES ET LES PROVISIONS

1 - Le capital et les réserves

Le capital d'Amen Bank est resté stable à 70 millions de dinars. Les réserves, quant à elles, se sont accrues de 12,0 millions de dinars ou 9,3% pour atteindre 140,6 millions de dinars, portant ainsi le total des fonds propres avant répartition des bénéfices et à fin 2005 à 210,6 millions dinars.

	Capital social	Réserves légales	Autres Réserves	Actions propres	Fonds social	Report	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2004	**70 000**	**9 265**	**91 841**	**0**	**8 977**	**3**	**18 483**	**198 569**
Affectation AGO du 26/05/2005		924	8 461		1 900		-11 283	2
Dividendes et tantièmes						-7 200	- 7 200	
Mouvement fonds de retraite					-247			-247
Transfert des réserves aux provisions							0	
Fonds propres à fin 2004 après affectation								**191 122**
Mouvement actions propres						0		
Résultat de l'exercice 2005							19 444	19 444
Capitaux propres à fin 2005	**70 000**	**10 189**	**100 302**	**0**	**10 630**	**3**	**19 444**	**210 568**

2- Les provisions

Le total des provisions s'est situé à 177,8 millions de dinars à fin décembre 2005 en augmentation de 22,4 millions de dinars par rapport à son niveau de décembre 2004, suite à l'affectation d'une dotation pour l'exercice 2005 de 35,9 millions de dinars et la radiation des créances totalement provisionnées pour 13,5 millions de dinars.

EVOLUTION DES PROVISIONS (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Provisions sur Crédits	131 727	145 960	14 233	10,8
Provisions sur Dépréciations Titres	3 945	14 134	10 189	258,3
Provisions sur Autres Postes d'Actif	19 732	17 710	-2 022	-10,2
Total Provisions	**155 404**	**177 804**	**22 400**	**14,4**

3- Les agios réservés

Le total des agios réservés est passé de 78,0 millions de dinars à fin décembre 2004 à 92,7 millions de dinars à fin décembre 2005, soit une augmentation de 14,7 millions de dinars résultant notamment :

* d'une réservation pour l'exercice 2005 de 22,4 millions de dinars,
* des reprises de 5,0 millions de dinars durant l'exercice 2005,
* des abandons pour 1,5 million de dinars,
* et d'une diminution de 2,9 millions de dinars en couverture de la radiation de certaines créances.

Cette forte augmentation des provisions et des agios réservés a permis une sensible amélioration du taux de couverture des créances classées qui est passée, d'une année à l'autre, de 48,6% à 54,8%.

III. LES EMPLOIS

Amen Bank a continué à assurer son rôle de financement de l'activité économique par des crédits d'exploitation et des crédits d'investissement, tout en veillant à la maîtrise de la gestion des crédits et à l'assainissement de son portefeuille.

A cet effet, les encours des emplois a enregistré une augmentation de 136,0 millions de dinars, passant de 1.829,6 millions de dinars à fin décembre 2004 à 1.965,6 millions de dinars à fin décembre 2005. Cette évolution résulte des éléments suivants :

* une progression de 111,3 millions de dinars provenant des crédits à la clientèle
* et une augmentation de 26,1 millions de dinars provenant du portefeuille titres.

EVOLUTION DES EMPLOIS (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Crédits à la clientèle	1 522 035	1 633 373	111 338	7,3
Portefeuille Titres (*)	235 962	262 014	26 052	11,0
Valeurs immobilisées	71 612	70 221	-1 391	-1,9
Total Emplois	**1 829 609**	**1 965 608**	**135 999**	**7,4**

(*) Portefeuille Titres commercial & Portefeuille d'investissement

1 - Les crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle sont passés de 1.522,0 millions de dinars à fin décembre 2004 à 1.633,3 millions de dinars à fin décembre 2005, enregistrant ainsi une progression de 111,3 millions de dinars ou 7,3%.

Le tableau ci-après retrace les principales composantes de cette variation:

EVOLUTION DES CREDITS A LA CLIENTELE (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Portefeuille escompte et crédits par Effets	1 031 377	1 160 627	129 250	12,5
Comptes débiteurs de la clientèle	418 981	417 907	-1 074	-0,3
Crédits sur ressources spéciales	121 801	148 068	26 267	21,6
Autres crédits	156 845	146 305	-10 540	-6,7
Créances rattachées	2 784	-898	-3 682	-132,3
S/Total	**1 731 788**	**1 872 009**	**140 221**	**8,1**
Provisions et agios réservés (-)	209 753	238 636	28 883	13,8
Total Crédits à la clientèle	**1 522 035**	**1 633 373**	**111 338**	**7,3**

Quant à la répartition des crédits octroyés par secteur d'activité, elle continue à évoluer en fonction de la stratégie arrêtée favorisant le financement des activités de services.

REPARTITION DES CREDITS PAR SECTEURS (EN MILLIERS DE DINARS)

SECTEUR	2004	2005	Variation	%
I -AGRICULTURE	**52 323**	**56 098**	**3 775**	**7,2**
II- INDUSTRIE	**846 567**	**884 700**	**38 133**	**4,5**
Mines	204	105	-99	-48,5
Energie	24 797	24 355	-442	-1,8
Industries agro-alimentaires	180 780	191 050	10 270	5,7
Matériaux de construction	111 935	108 944	-2 991	-2,7
Industries mécaniques et électriques	153 664	170 506	16 842	11,0
Chimie et caoutchouc	94 324	98 808	4 484	4,8
Textile	31 050	25 817	-5 233	-16,9
Habillement et cuir	84 717	91 045	6 328	7,5
Bois, liège et ameublement	21 763	22 656	893	4,1
Papier, imprimerie et industries diverses	61 668	65 328	3 660	5,9
Bâtiment et travaux publics	81 665	86 086	4 421	5,4
III- SERVICES	**1 010 387**	**1 195 660**	**185 273**	**18,3**
Tourisme	228 482	253 369	24 887	10,9
Transport et télécommunication	56 334	52 732	-3 958	-7,0
Commerce agro-alimentaire	42 609	43 706	1 097	2,6
Commerce matériaux de construction	57 997	59 007	1 010	1,7
Commerce Quincaillerie et assimilés	55 422	60 199	4 777	8,6
Commerce textile et cuir	38 757	40 352	1 595	4,1
Commerce divers	140 825	147 286	6 461	4,6
Promotion Immobilière	146 951	126 916	-20 035	-13,6
Autres services	332 230	412 093	79 863	24,0
Total	**1 998 497**	**2 136 458**	**137 961**	**6,9**

A côté des crédits par décaissement, Amen Bank a continué à accorder à sa clientèle des engagements par signature en mettant l'accent sur la diversité des prestations dans ce domaine. L'encours des cautions et avals accordés à la clientèle a atteint au 31 décembre 2005, un montant de 198,2 millions de dinars contre 186,2 millions de dinars à fin 2004, soit une croissance de 12,0 millions de dinars ou 6,4%.

Les Crédits documentaires, quant à eux, sont passés de 168,4 millions de dinars à fin décembre 2004 à 179,6 millions de dinars à fin décembre 2005, accusant ainsi une progression de 11,3 millions de dinars ou 6,7%.

Les engagements de financements donnés qui représentent les accords de financements que la banque met à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques, ont régressé de 2,1 millions de dinars au cours de l'année 2005, suite à la diminution de l'encours des billets de trésorerie avalisés qui est passé de 22,9 millions de dinars à fin décembre 2004 à 20,8 millions de dinars à fin décembre 2005.

Les rubriques des engagements par signature se présentent comme suit :

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Cautions, Avals	186 227	198 220	11,9	6,4
Crédits Documentaires	168 379	179 643	11,3	6,7
Engagements de Financement Donnés	23 685	21 550	-2.1	-9,0
TOTAL	**378 291**	**399 413**	**21,1**	**5,6**

Par ailleurs, l'évolution des engagements s'est accompagnée par une diminution de la part des créances classées qui, d'une année à l'autre, est revenue de 24,1% à 23,1%.

2 - Le portefeuille titres

Les titres détenus par Amen Bank sont passés de 236,0 millions de dinars au 31 décembre 2004 à 262,0 millions de dinars au 31 décembre 2005, soit une augmentation de 11,0%, résultant essentiellement de l'évolution du portefeuille obligataire et de la souscription aux BTA.

En effet, les emprunts obligataires se sont accrus de 12,7 millions de dinars alors que les titres de placement ont régressé de 6,4 millions de dinars suite essentiellement à la cession des BTC.

La souscription aux BTA a fait augmenter le portefeuille d'investissement de 27,9 millions de dinars pour atteindre 150,0 millions de dinars à fin décembre 2005.

PORTEFEUILLE TITRES (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Titres de Participations	77 516	78 116	600	0,8
Provisions sur Titres de Participations (-)	2 274	12 282	10 008	440,1
Titres de Participations nets	**75 242**	**65 834**	**-9 408**	**-12,5**
Titres de Placement	**11 047**	**4 558**	**-6 489**	**-58,7**
B T A	**122 153**	**150 003**	**27 850**	**22,8**
Emprunts Obligataires	**12 187**	**24 867**	**12 680**	**104,0**
Fonds gérés	**11 054**	**11 536**	**482**	**4,4**
Créances sur l'Etat	**4 279**	**5 216**	**937**	**21,9**
Total	**235 962**	**262 014**	**26 052**	**11,0**

3 - Les immobilisations

Les immobilisations nettes d'amortissement se sont stabilisées à 70,2 millions de dinars à fin 2005 avec une dotation aux amortissements afférente à l'exercice fixée à 3,0 millions de dinars.

IV - LA LIQUIDITÉ

A fin décembre 2005, le ratio de liquidité s'est établi à 105,7% contre 93,8% à fin décembre 2004, soit une amélioration de 11,9 points.

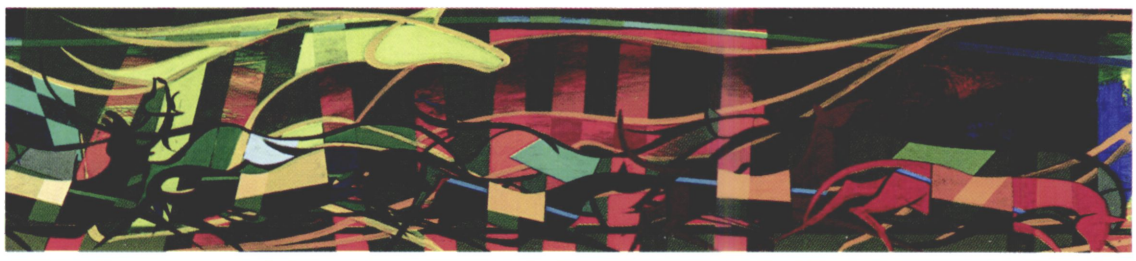

V - LE RATIO DE CAPITAL

Le ratio de capital d'Amen Bank s'est situé à 11,8% fin décembre 2005 contre 11,3% à fin décembre 2004, soit une amélioration de 0,5 point contre une norme réglementaire de 8%.

VI - L'EXPLOITATION

A fin décembre 2005, Amen Bank a réalisé un chiffre d'affaires de 169,7 millions de dinars contre 158,1 millions de dinars à fin 2004, soit une augmentation de 11,6 millions de dinars ou 7,3%. Cette augmentation a été réalisée principalement:

* par les produits perçus sur les opérations de crédit à concurrence de 7,0 millions de dinars
* par les produits sur portefeuille titres (BTA) à concurrence de 2,7 millions de dinars.
* par les commissions reçues à concurrence de 1,9 million de dinars.

Les principaux indicateurs du compte d'exploitation au 31décembre 2005 se présentent comme suit :

INDICATEURS D'EXPLOITATION (EN MILLIERS DE DINARS)

NATURE	2004	2005	Variation	%
Chiffre d'Affaires	158 054	169 663	11 609	7,3
Produit Net Bancaire	78 926	92 552	13 626	17,3
Résultat Net	18 483	19 444	961	5,2

1- Les Produits d'exploitation Bancaire

Au cours de l'exercice 2005, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 7,3% dont voici les principales composantes :

REPARTITION DES REVENUS (EN MILLIERS DE DINARS)

NATURE	2004	2005	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	120 950	127 949	6 999	5,8
Commissions reçues	18 507	20 425	1 918	10,4
Revenus sur portefeuilles titres	18 597	21 289	2 692	14,5
TOTAL	**158 054**	**169 663**	**11 609**	**7,3**

a - Les Intérêts et Revenus Assimilés

Les intérêts et revenus assimilés réalisés durant l'exercice 2005 passent de 121,0 millions de dinars à 127,9 millions de dinars, soit une progression de 7,0 millions de dinars ou 5,8%. Cette évolution provient principalement des produits sur les opérations avec la clientèle.

En effet, ces derniers ont totalisé 119,8 millions de dinars durant l'exercice 2005 contre 112,1 millions de dinars en 2004, soit une augmentation de 7,7 millions de dinars ou 6,9% due essentiellement à l'augmentation de l'encours moyen du portefeuille effets de 134,0 millions de dinars.

De leur côté, les opérations de trésorerie ont régressé de 1,0 million de dinars suite à la baisse de l'encours moyen des prêts sur le marché interbancaire de 25,8 millions de dinars.

Les intérêts et revenus assimilés représentent 75,4% du chiffre d'affaires contre 76,5% en 2004.

REPARTITION DES INTERETS (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Opérations de Trésorerie	**4 881**	**3 913**	**-968**	**-19,8**
Opérations avec la Clientèle	**112 106**	**119 846**	**7 740**	**6,9**
Revenus du Portefeuille Effets à court terme	23 067	26 695	3 628	15,7
Revenus du Portefeuille Effets à MLT	53 668	56 706	3 038	5,7
Revenus des Comptes Débiteurs	35 371	36 445	1 074	3,0
Commissions à Caractère d'Intérêts	**3 963**	**4 190**	**227**	**5,7**
Total Intérêts et Revenus Assimilés	**120 950**	**127 949**	**6 999**	**5,8**

b - Les Commissions Reçues

Les commissions bancaires, traduisant le produit des services rendus à la clientèle, ont atteint 20,4 millions de dinars au cours de l'exercice 2005 contre 18,5 millions de dinars au cours de l'exercice 2004 enregistrant ainsi une progression de 1,9 million de dinars ou 10,4%. Cette progression a concerné toutes les activités de la banque.

Les augmentations les plus sensibles ont été enregistrées au niveau :

* des commissions sur les chèques, effets et opérations diverses avec une évolution de 2,2%,
* des commissions sur les opérations monétiques et la banque directe avec une évolution de 28,1%,
* et des autres commissions, notamment les commissions de placement et d'étude, avec une évolution de 24,2%.

La part des commissions dans le chiffre d'affaires s'est établie à 12,0% en 2005 contre 11,7% pour l'exercice 2004. Quant au taux de couverture de la masse salariale par les commissions, il a progressé de 2,2 points en passant de 84,2% au cours de l'exercice 2004 à 86,4% au cours de l'exercice 2005.

REPARTITION DES COMMISSIONS RECUES (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Commissions sur Chèques et opérations diverses	8 665	8 860	195	2,2
Commissions sur commerce Extérieur et Change	1 361	1 510	149	11,0
Commissions sur opérations monétiques et internet	2 309	2 958	649	28,1
Frais de Tenue de Compte	2 414	2 429	15	0,6
Autres commissions	3 758	4 668	910	24,2
Total Commissions reçues	**18 507**	**20 425**	**1 918**	**10,4**

c- Le produit du portefeuille titres et des opérations financières

Les produits du portefeuille titres et des opérations financières ont enregistré une augmentation de 2,7 millions de dinars ou 14,5% due essentiellement aux revenus sur les Bons du Trésor Assimilables.

Les revenus du portefeuille titre commercial et opérations financières ont connu une baisse de 1,9 million de dinars suite à la cession de titres de transaction et de placement à court terme (1,0 million de dinars) et à la régression du gain net sur les opérations de change (0,9 million de dinars).

Les revenus du portefeuille titres représentent désormais 12,5% du chiffre d'affaires et 22,1% du PNB en 2005, contre respectivement 11,8% et 23,6% pour l'exercice précèdent.

REPARTITION DU PORTEFEUILLE TITRES (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Titres de transactions	312	26	-286	-91,7
Titres de placements	1 008	285	-723	-71,7
Gains nets sur opérations de change	7 466	6 591	-875	-11,7
S/ Total	**8 786**	**6 902**	**-1 884**	**-21,4**
Titres d'investissements	6 434	10 940	4 506	70,0
Titres de participations	3 377	3 447	70	2,1
S/ Total	**9 811**	**14 387**	**4 576**	**46,6**
Total Revenus portefeuille titres	**18 597**	**21 289**	**2 692**	**14,5**

2 - les Charges d'Exploitation Financière

Durant l'exercice 2005, Amen Bank a persévéré dans sa politique de maîtrise des charges d'exploitation financières. En effet, ces charges ont régressé de 2,0 millions de dinars ou 2,5%, passant de 79,1 millions de dinars à fin décembre 2004 à 77,1 millions de dinars à fin décembre 2005.

Cette amélioration des charges est due principalement à une diminution des intérêts encourus sur les opérations avec la clientèle qui ont passé de 63,6 millions de dinars à fin décembre 2004 à 59,4 millions de dinars à fin décembre 2005.

CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERE (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	**77 660**	**75 256**	**-2 404**	**-3,1**
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	4 812	6 003	1 191	24,8
Opérations avec la clientèle	63 621	59 420	-4 201	-6,6
Emprunts et ressources spéciales	9 227	9 833	606	6,6
Commissions encourues	**1 313**	**1 855**	**542**	**41,3**
Pertes du portefeuille titres	**155**	**0**	**-155**	**-100,0**
Total Charges d'exploitation bancaires	**79 128**	**77 111**	**-2 017**	**-2,5**

3- Le Produit Net Bancaire

La diminution des charges d'intérêts, conjuguée à l'augmentation des revenus ont imprégné au produit net une forte croissance durant l'année 2005. En effet, le produit net bancaire est passé de 78,9 millions de dinars en 2004 à 92,6 millions de dinars en 2005, pour augmenter de 17,3% .

La marge d'intérêts a continué, avec un niveau de 56,9% du PNB, à représenter une part importante du produit net bancaire au cours de l'exercice 2005 contre 23,0% pour les revenus sur portefeuille titres et 20,1% pour les commissions.

Le produit net bancaire représente 54,6% du chiffre d'affaires à fin 2005 contre 49,9% à fin 2004.

REPARTITION DU PNB (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
MARGE SUR INTERETS	**43 290**	**52 693**	**9 403**	**21,7**
Intérêts et revenus assimilés (+)	120 950	127 949	6 999	5,8
Intérêts encourus et charges assimilées (-)	77 660	75 256	-2 404	-3,1
MARGE SUR COMMISSIONS	**17 194**	**18 570**	**1 376**	**8,0**
Commissions reçues (+)	18 507	20 425	1 918	10,4
Commissions encourues (-)	1 313	1 855	542	41,3
REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES ET OPERATIONS FINANCIERES	**18 442**	**21 289**	**2 847**	**15,4**
Gains/portefeuille titres transactions et op. financières (+)	8 786	6 902	-1 884	-21,4
Pertes/portefeuille titres commissions et op. financières (-)	155	0	-155	100,0
Gains/Portefeuille titres d'investissement (+)	9 811	14 387	4 576	46,6
Produit Net Bancaire	**78 926**	**92 552**	**13 626**	**17,3**

4- Les Frais Généraux

Les frais généraux ont totalisé 33,7 millions de dinars en 2005 contre 30,5 millions de dinars une année auparavant, soit une évolution de 10,8% due notamment à l'application des augmentations réglementaires des salaires et à l'accroissement des frais de gestion.

Les frais généraux sont constitués :
* de la masse salariale qui s'est élevée à 23,6 millions de dinars en 2005 contre 22,0 millions de dinars en 2004.

* et des charges générales d'exploitation qui ont atteint 10,1 millions de dinars en 2005 contre 8,5 millions de dinars en 2004.

REPARTITION DES FRAIS GLOBAUX DE GESTION (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Masse Salariale	21 984	23 642	1 658	7,5
Charges générales d'exploitation	8 480	10 097	1 617	19,1
Total Frais Généraux	**30 464**	**33 739**	**3 275**	**10,8**
Dotation aux amortissements	3 887	3 789	-98	-2,5
Total Frais Globaux de Gestion	**34 351**	**37 528**	**3 177**	**9,2**

Suite à une augmentation du PNB plus importante que celle des frais globaux de gestion, Amen Bank est parvenue à améliorer son coefficient d'exploitation qui a été ramené de 43,5% en 2004 à 40,5% en 2005.

5- Le Résultat Brut d'Exploitation

La croissance du produit net bancaire et la baisse du coefficient d'exploitation ont permis au résultat brut d'exploitation d'accuser une forte augmentation.

En effet, le résultat brut d'exploitation (avant provisions, impôts, et amortissements) a atteint 60,5 millions de dinars pour représenter 35,6% du chiffre d'affaires et 65,3% du produit net bancaire. 35,9 millions de dinars ont été affectés aux dotations aux provisions, 3,8 millions de dinars aux amortissements et 1,4 million de dinars aux impôts.

RATIOS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION (EN %)

	2004	2005
Rentabilité des Fonds Propres " R O E"	9,0	10,2
Rentabilité des Actifs "R O A"	0,80	0,91
Dépôts / Total Bilan	79,6	79,1
Crédits / Total Bilan	74,9	76,4
Fonds Propres / Total Bilan	8,9	8,9
Crédits / Dépôts	94,1	96,6
Coefficient d'Exploitation	43,5	40,5
Commissions Nettes / Masse Salariale	78,2	78,5
Marge d'Intérêts / P N B	54,8	56,9
Commissions Nettes / P N B	21,8	20,1
Revenus Portefeuille Titres / P N B	23,6	23,0
Masse Salariale / P N B	27,9	25,5

6- Le Résultat Net

Le résultat net réalisé par la banque à fin décembre 2005 a enregistré une progression de 5,2% en passant de 18,5 millions de dinars à fin décembre 2004 à 19,4 millions de dinars à fin décembre 2005.

REPARTITION DU RESULTAT (EN MILLIERS DE DINARS)

	2004	2005	Variation	%
Bénéfice Net	18 483	19 444	961	5,2
Report antérieur	3	1	-2	-61,2
Bénéfice à répartir	18 486	19 445	1 883	10,7
Réserves légales	924	0	-924	-100,0
1er reliquat	**17 562**	**19 445**	**959**	**60,1**
Réserves à régime spécial	2 911	613	-2 298	5,2
2 ème reliquat	**14 651**	**18 833**	**4 182**	**28,5**
Dividende statutaire	3 500	3 500	0	0
Super Dividende	3 500	2 100	-1 400	-40,0
Tantième	200	0	-200	-100,0
Fonds Social	1 500	750	-750	-50,0
Fonds de Retraite	400	300	-100	-25,0
Réserves extraordinaires	5 550	12 182	6 632	119,5
Report à nouveau	1	1	0	0,0

VI - L'EVOLUTION DU COURS BOURSIER

L'action AMEN BANK a enregistré au cours de l'année 2005 un volume de transactions qui a porté sur 125.722 titres contre 73.703 titres en 2004. Les montants traités ont atteint 2.369.566 dinars. Le cours de l'action a évolué entre 16,000 dinars et 20,000 dinars. L'action a clôturé l'année 2005 à 18,800 dinars avec un PER (Cours boursier/ bénéfices) égal à 6,8.

EVOLUTION DE L'ACTION AMEN BANK

	2004	2005	Variation	%
Cours de l'action Amen Bank (en dinars)	17,000	18,800	1,800	10,6
Fonds propres (après affectation) / nombre d'actions	27,338	29,281	1,943	7,1
Price Earning Ratio (PER)	6,4	6,8	0,4	6,3
Bénéfice par action (en dinars)	2,640	2,778	0,138	5,2
Capitalisation boursière (en millions de dinars)	119	131,6	12,6	10,6
Capitalisation boursière / Fonds propres	0,62	0,64	0,02	-

VII - L'ACTIVITÉ DE L'INTERNATIONAL

Le total des flux commerciaux et financiers gérés par Amen Bank a atteint en 2005, le montant de 2.653 millions de dinars contre 2.510 millions de dinars une année auparavant. Cette évolution amorcée depuis 2003, confirme la reprise des activités internationales d'Amen Bank, et résulte tant des opérations financières qui ont évolué de 9,7% que des opérations commerciales qui ont progressé de 1,6%.

Par ailleurs, la stratégie de développement de l'activité de l'international s'est articulée autours du développement des opérations de financement en devises qui ont connu une évolution importante de 70,4%. Elle a concerné également la généralisation de la décentralisation de l'application domiciliation Titres du Commerce Extérieur à l'ensemble du réseau. Cette démarche a consisté aussi à équiper toutes les agences du matériel requis et à former le réseau aux opérations de l'international avec la décentralisation de l'application relative à la gestion des avals .

Les ressources extérieures d'Amen Bank ont connu durant l'exercice 2005 une augmentation de 14,6% passant de 142.073 fin 2004 à 162.889 en 2005. Cette évolution est due essentiellement aux nouvelles imputations sur la ligne BEI III et la ligne KFW qui a connu un assouplissement de ses procédures d'imputations et ce suite à des négociations bilatérales avec le KFW. Amen Bank a également poursuivi des négociations avec la BAD et PROPARCO pour la conclusion de nouvelles lignes de crédit sans la garantie de l'Etat.

La salle des marchés a continué en 2005 à enregistrer des performances appréciables, confirmant sa position de leader dans cette activité. Le volume d'opérations a pu atteindre un montant de 5.592,3 millions de dinars, en progression de 7,4%, par rapport à 2004

VII - L'ACTIVITÉ MONÉTIQUE

L'activité monétique a été caractérisée en 2005 par la mise en production du nouveau serveur monétique d'AMEN BANK. Ce nouvel outil performant, permettra l'amélioration de la gestion des automates (DAB et TPE) et l'élargissement de l'offre aux clients titulaires de cartes.

La progression de l'activité monétique d'AMEN BANK s'est confirmée au cours de l'année 2005. En effet, le mouvement global monétique a atteint 155,5 millions de dinars, soit une augmentation de 24,0% par rapport à 2004. Cette progression a concerné principalement le mouvement effectué auprès des affiliés, qui est passé de 43,7 millions de dinars en 2004 à 49,6 millions de dinars en 2005. C'est dans ce cadre que le mouvement effectué par le biais des TPE d'AMEN BANK a progressé de 20,1%, passant de 29,5 millions de dinars en 2004 à 35,6 millions de dinars en 2005, grâce à l'augmentation du nombre de TPE installés qui s'élève à fin 2005 à 495 unités, en progression de 16,5%.

Le mouvement collecté auprès des DAB a également progressé en passant de 80,9 millions de dinars en 2004 à 104,5 millions de dinars en 2005, soit un accroissement de 29,0%. En outre, au cours de l'année 2005, le parc DAB s'est enrichi de 6 nouveaux automates, portant ainsi le nombre total des DAB à 82 dont 21 hors site.

Par ailleurs, la mécanisation des opérations se poursuit à un rythme soutenu puisque les opérations collectées auprès des automates (DAB et TPE) ont représenté, en 2005, 90,1% du volume global traité, contre 88,0% en 2004. Le nombre de cartes émises en 2005 a été de 6.128 cartes, dont 62,0% sont des cartes CIBT, ce qui porte le nombre total à 42.963 à fin 2005.

IX - LA FORMATION ET LES RESSOURCES HUMAINES

Au terme de l'année 2005, l'effectif de la banque s'est établi à 979 personnes enregistrant une augmentation de 7 employés par rapport à l'année 2004. Cette évolution modérée des effectifs s'explique par le fait qu'au cours du même exercice, Amen Bank a réalisé 26 recrutements dont 16 cadres diplômés de l'enseignement supérieur et enregistré le départ de 19 employés dont 14 ont atteint l'âge du départ à la retraite.
Par ailleurs, Amen Bank a intensifié au cours de l'année 2005, ses actions de formation interne et externe par le lancement de la première promotion de formation d'assistants de clientèle agence, qui a concerné dans une première phase 4 agences du grand Tunis. L'investissement global en formation a atteint 418 mille dinars en 2005 représentant une augmentation de 21,8% par rapport à celui de 2004, soit un taux d'investissement rapporté à la masse salariale avoisinant les 1,8%.

D'autre part, poursuivant activement sa politique de promotion sociale, Amen Bank a renforcé son action de soutien à ses employés en leur permettant un accès plus facile aux crédits sociaux aux meilleures conditions de taux et de durée. Ainsi, 718 dossiers de crédits ont pu être traités en 2005 dont 157 crédits au titre de financement de l'habitat (acquisition, construction ou extension). L'enveloppe des prêts sociaux accordés au personnel en 2005 a ainsi atteint 4,04 millions de dinars dont 45, 3% ont concerné l'habitat.

X - LES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'avancement des travaux de mise en place du nouveau système d'information s'est poursuivi en 2005, mettant principalement l'accent sur les actions suivantes :

* La consolidation et la restructuration du système d'information "in house" qui se matérialise par la mise en place d'un noyau paramétrable qui fédère les différents modules et qui assure une vision globale orientée client.

* L'optimisation du temps des traitements moyennant un accès simple et sécurisé pour aboutir à un système d'information composé de plusieurs modules conçus pour répondre aux divers "métiers" de la banque.

* L'acquisition des modules chez des fournisseurs externes tout en respectant l'intégrité et la sécurité du système d'information. Ceci se matérialise par le choix des progiciels acquis en terme d'environnement du développement et par l'interfaçage de ces modules avec le noyau fédérateur du système d'information de la banque.

Amen Bank a continué à consolider sa position en tant que banque pionnière en matière de banque directe en introduisant de nouveaux services sur son produit Internet Banking.

Se voulant une banque à la pointe du progrès, Amen Bank a mis en application de nouveaux systèmes tels que la nouvelle chaîne de financement englobant la gestion des autorisations permanentes avec un Work flow des études des dossiers de crédit. Elle a également développé une gestion automatisée des garanties, des actifs financiers nantis, des mains levée et des autorisations passagères. Par ailleurs, toutes ces applications ont été migrées sur le portail mode Web.

Poursuivant sa politique de modernisation, Amen Bank a migré avec succès les applications compensation centrale, gestion de compte, renseignements, portefeuille et comptabilité sur le nouveau site HP.

Amen Bank a renforcé la fonction monétique par la mise en place du module gestion des porteurs, la décentralisation de la gestion des risques et par la permission de l'opposition sur carte et gestion et suivi des DABs au niveau des agences.

Amen Bank a poursuivi en parallèle la modernisation de son infrastructure de télécommunication par l'installation d'un réseau radio (wifi) au niveau du siège et le démarrage d'un projet de téléphonie on -line IP.

Les Sociétés Financières du Groupe Amen

COMAR

Après plus de trente années d'activité, la Comar se positionne aujourd'hui comme premier assureur privé en Tunisie grâce à sa rigueur dans la gestion technique et financière et à la qualité de son réseau de distribution.

La consolidation permanente de son assise financière lui a permis de disposer des meilleurs indicateurs de solidité et de solvabilité dépassant les normes en vigueur en matière de règles prudentielles. En effet, la Comar couvre 3,4 fois la marge de solvabilité réglementaire minimale et le taux de couverture de ses engagements par les actifs admis en représentation dépasse largement les 100%.

Soucieuse de préserver la place de choix qu'elle occupe aujourd'hui dans son marché, la Comar a mis en place un processus de développement à long terme. Elle a entamé dans ce cadre une stratégie de modernisation de son système d'information et procède en continu à l'enrichissement de sa gamme de produits.

Les résultats de l'exercice 2005 de la COMAR font ressortir un chiffre d'affaires de 73,5 millions de dinars, soit une croissance de 8,17% par rapport à l'année précédente et un bénéfice net de 8,8 millions de dinars.

HAYETT

Grâce au dynamisme de ses réseaux de distribution et à la rigueur de ses méthodes de gestion, HAYETT a pu consolider sa position de leader sur le marché de l'assurance-vie en Tunisie.

La bonne maîtrise de ses différents systèmes de couvertures sociales, du fonctionnement du marché financier ainsi que des dispositions fiscales spécifiques à l'assurance-vie lui ont permis de développer une assez large gamme de produits d'épargne et de protection offrant une variété de couvertures personnelles et familiales.

En 2005, HAYETT a atteint un chiffre d'affaires de 9,7 millions de dinars et a réalisé un bénéfice net de 730 mille dinars, soit une augmentation de 39,5%.

AMEN LEASE

AMEN LEASE, société spécialisée dans le leasing, a entrepris depuis plus de 2 ans, un plan d'assainissement de son portefeuille. Ses approbations, ses mises en force et son encours se sont établies respectivement à 23,8 millions de dinars, 266 millions de dinars et 94,9 millions de dinars.

Dans ce contexte, les revenus bruts du leasing ont regressé en passant de 61,6 millions de dinars à 51,7 millions de dinars. Le résultat net de l'exercice a accusé un déficit de 1,5 million de dinars fortement affecté par un volume des dotations nettes aux provisions de 0,5 million de dinars, des produits réservés de 1,60 million de dinars et des autres comptes de provisions de 0,2 million de dinars.

Ainsi et dans le but de réussir dans les meilleures conditions la fusion avec Tunisie leasing, AMEN LEASE a accompli un grand effort de provisionnement de ses créances tout en mettant en place une politique de recouvrement efficace et un système d'information performant, permettant un meilleur suivi de sa politique d'assainissement.

AMEN INVEST

AMEN INVEST est la filiale financière du groupe spécialisée dans les métiers du titre. Sa gamme de services tourne autour de trois axes, à savoir :
- la gestion de l'épargne investie aussi bien pour les particuliers que pour les institutionnels,
- les émissions de titres et les services connexes destinés aux sociétés émettrices,
- le conseil et l'ingénierie financière.

Au niveau de la gestion de l'épargne, AMEN INVEST offre aussi bien des produits standardisés de valorisation des capitaux et/ou de dégrèvement fiscal, que des solutions spécifiques et sur mesure. Sa gamme de produits d'épargne couvre tous les besoins des placements financiers de la clientèle.
Au niveau des services aux entreprises émettrices, AMEN INVEST propose une solution globale qui va de l'étude du montage financier au placement des titres nouvellement émis. Son impartialité et son engagement de confidentialité assurent à sa clientèle la solution optimale de financement par le marché ou de restructuration du passif.

Au cours de l'exercice 2005, AMEN INVEST a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 950,0 mille dinars pour un total bilan de 6,0 millions de dinars et un bénéfice de 349,0 mille dinars.

AMEN PROJECT

AMEN PROJECT est une société d'investissement à capital fixe. Dotée d'un capital de 20,0 millions de dinars, elle a rapidement atteint ses objectifs en terme de volume d'intervention et de répartition de portefeuille.

A la fin 2005, AMEN PROJECT compte dans son actif 19 participations dont 11 en portage de titres. L'encours global du portefeuille des participations s'élève à 13,7 millions de dinars et se répartit de manière équilibrée entre les secteurs du tourisme, de l'agro-alimentaire, des services financiers et de la santé. Au terme de l'exercice 2005, AMEN PROJECT a réalisé un bénéfice de 24 mille dinars.

SICAR AMEN

SICAR AMEN est une société d'investissement à capital risque créée en 1999 avec un capital social de 30 millions de dinars. Elle a pour objet, la prise de participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession. Elle contribue au renforcement des fonds propres des entreprises et des nouveaux promoteurs, notamment ceux qui opèrent dans les zones de développement régional, ceux qui adhèrent au programme de mise à niveau et ceux intégrant dans leurs projets les technologies de l'information et de la communication.
Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2005, laissent apparaître un total bilan de 43,7 millions de dinars contre 43,8 millions de dinars au 31décembre 2004 et un résultat bénéficiaire de 1,6 million de dinars.

SICAV AMEN

SICAV AMEN est une société d'investissement à capital variable de type mixte. Créée en juin 1992, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé à 92,6 millions de dinars en 2005, en augmentation de 164,8% par rapport à 2004. Il est composé à raison de 99% d'obligations et de titres de créances négociables. Le rendement réalisé au cours de l'année 2005 s'élève à 4,8% net d'impôts.

AMEN PREMIERE SICAV

AMEN PREMIERE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée le 31 mars 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Son actif net dispose à fin 2005 de fonds gérés s'élevant à 268,2 millions de dinars. Sa part de marché des SICAV obligataires s'établit à plus de 12,0%.

Le rendement réalisé durant l'année 2005, compte tenu de la variation de sa valeur liquidative et d'un dividende distribué de 4,144 dinars, s'élève à 3,8% net d'impôts.

SOCIÉTÉ LE RECOUVREMENT

Constituée en Avril 2001 avec un capital de 300 mille dinars totalement libéré, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-04 du 2/2/1998.

L'entrée en exploitation effective de la société a été entamée en 2005 par l'engagement des premières actions de recouvrement.

TUNISIE LEASING

Tunisie Leasing est la première société de leasing créée en Tunisie en 1984. Aujourd'hui, elle est leader de son secteur avec 28% de parts de marché. En 2005, ses financements en leasing ont été de 129 millions de dinars en faveur des petites et moyennes entreprises.

L'activité de factoring qui a été lancée en 1996 comme un département spécialisé a été filialisé en 1999 par la création de Tunisie Factoring S.A qui détient aujourd'hui 60% des parts de marché et compte comme actionnaire EUROFACTOR leader de l'affacturage en France.

En parallèle, Tunisie Leasing a développé les activités d'intermédiation en bourse (Tunisie Valeurs) et le capital développement (TUNINVEST SICAR, TUNISIE SICAR, TUNINIVEST INTERNATIONAL SICAR et TUNISIE INNOVATIONS SICAR).

Tunisie Leasing est cotée à la bourse de Tunis depuis 1992. A fin 2005, ses fonds propres s'élèvent à 34,2 millions de dinars et son résultat net à 3,3 millions de dinars, en progression de 13,8% par rapport à celui de 2004.

Son total bilan a atteint en 2005, 261,4 millions de dinars, en augmentation de 7,9% par rapport à 2004.

TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR

Tuninvest International Sicar créée en 1998 est une société d'investissement à capital risque régie par la loi 95-87 et les textes subséquents.

Tuninvest International Sicar investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi fonds propres par l'acquisition d'actions, de titres participatifs et d'obligations convertibles en actions. Tuninvest Sicar ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.

Le capital social de Tuninvest International Sicar s'élève à 10 millions de dinars.

Le total bilan a atteint, en 2005, 11,2 millions de dinars, en progression de 11,6% par rapport à 2004. Le résultat de l'exercice 2005 s'est élevé à 1,2 million de dinars, enregistrant une forte progression de 194,2% par rapport à 2004.

TUNINVEST INNOVATIONS SICAR

Tuninvest Innovations Sicar est une société d'investissement à capital risque créée en janvier 2002régie par la loi 95-87 et les textes subséquents. Tuninvest Innovations Sicar investit en fonds propres dans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement de distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de la vie.

Le capital social de Tuninvest Innovations Sicar s'élève à 5,5 millions de dinars.

Le total bilan s'est élevé en 2005 à 3.255,7 mille dinars, alors que le résultat de l'exercice a atteint 30,9 mille dinars.

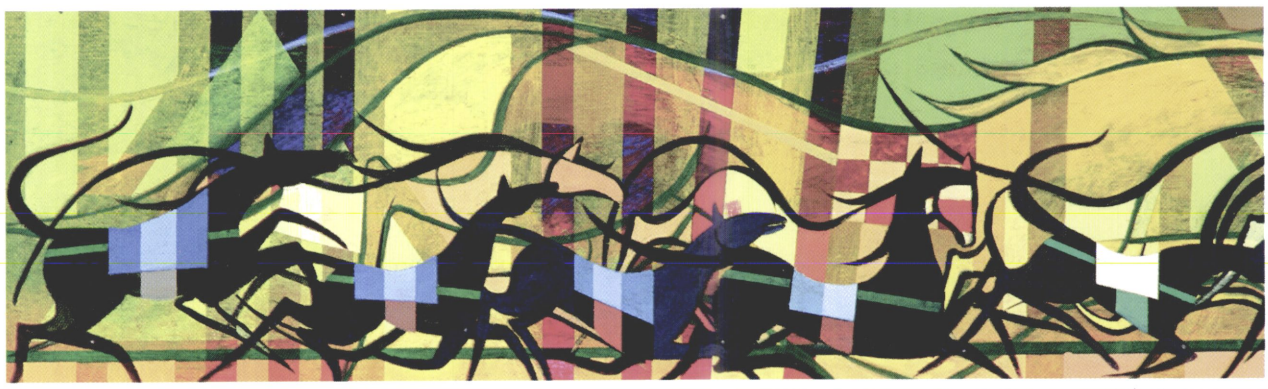

Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre Assemblée Générale a bien voulu nous confier et conformément à l'article 21 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons examiné les états financiers d'AMEN BANK arrêtés au 31 décembre 2005, totalisant la somme de 2.136.980 mille dinars, l'état de résultats dégageant un bénéfice net de 19.444 mille dinars et l'état de flux de trésorerie dégageant une variation de 22.710 mille dinars.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué les diligences d'audit que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et conformément aux termes de référence pour l'audit des comptes prévus par la note de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE n°93-23 du 30 juillet 1993.

Les méthodes et principes comptables appliqués par AMEN BANK sont conformes aux normes comptables sectorielles relatives au secteur bancaire. La note 1 du présent rapport explicite les méthodes et principes les plus pertinents employés. Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie objets de nos contrôles.

Nous avons examiné les créances sur la clientèle, les portefeuilles titres et les autres éléments d'actifs de la banque, conformément aux normes professionnelles généralement admises et au terme de la circulaire de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE n°91-24 telle que modifiée par les circulaires subséquentes.

Cet examen nous a permis de constater que les risques liés aux différents éléments sus indiqués sont suffisamment couverts par des provisions.

Compte tenu des diligences que nous avons effectuées, nous certifions que les états financiers arrêtés au 31/12/2005 et annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Par ailleurs, sur la base des vérifications faites, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 02 mai 2006

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
KPMG - Tunisie

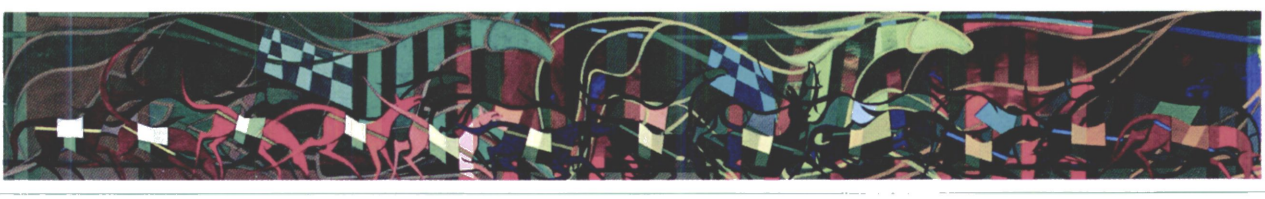

Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous informer des opérations suivantes réalisées entre AMEN BANK et des Sociétés ayant avec la Banque des dirigeants communs ou avec des sociétés faisant partie du Groupe AMEN:

* Achat auprès de la Société TUNISYS d'équipements et de consommables informatiques pour un montant de 237 mille dinars, les opérations d'entretien totalisent un montant de 560 mille dinars.

* Souscription auprès de la COMAR de polices d'assurance Autos, Motos, Incendie, Vol, Transport de Valeurs et Responsabilité Civile pour un montant total de 69 mille dinars.

* Location auprès de la Société de P.G.I. S.A. du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, Avenue de la Liberté - TUNIS pour un montant de 141 mille dinars.

* location de deux immeubles à la société COMAR et à la société El Imrane, les loyers encaissés en 2005 s'élèvent respectivement à 24 mille dinars et à 19 mille dinars.

* Conventions conclues avec SICAV AMEN et AMEN PREMIERE relatives au dépôt des titres.

* Convention de gestion administrative établie entre AMEN BANK et SICAR AMEN.

* Convention de gestion de fonds à capital risque AMEN BANK par SICAR AMEN.

* Opérations de gestion du portefeuille des valeurs mobilières des clients d'AMEN BANK par la Société AMEN INVEST.

Dans le cadre du projet de fusion d'Amen Lease avec Tunisie Leasing, il a été convenu qu'un pacte de fusion sera établi au début de 2007 pour fixer les dettes qui seront transférées à Tunisie Leasing. Le reliquat des engagements s'il y a lieu sera pris en charge par Amen Bank. Cette garantie a été matérialisée par une lettre de confort signée par la banque.

D'autre part et en dehors de ces opérations, nous n'avons pas été informés sur d'autres opérations conclues par votre Société pouvant rentrer dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 65-2001 relative aux établissements de crédit.

Tunis, le 02 mai 2006
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
KPMG - Tunisie

Les Résolutions

Première Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2005 tels qu'ils sont présentés par le Conseil.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2005 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	19 444 308,770
Report à nouveau 2004	1 165,421
Bénéfice à répartir	**19 445 474,191**
Réserve à régime spécial	612 621,670
Dividendes statutaires	3 500 000,000
Super dividendes	2 100 000,000
Fonds social	750 000,000
Fonds de retraite	300 000,000
Réserves extraordinaires	12 182 000,000
Report à nouveau 2005	**852,521**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes, des superdividendes pour le 1er juin 2006.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Troisième Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 100 millions de dinars. Elle délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Quatrième Résolution
Les mandats des Administrateurs :

- Monsieur NEJI M'HIRI,
- Monsieur MONJI LOUKIL,
- Monsieur MAHMOUD BABBOU,
- La Société PARENIN,
- La Société COMAR,
- La Société LE PNEU

venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de les renouveler pour une durée de 3 ans aux mêmes conditions.

Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Cinquième Résolution
En application des dispositions de l'article 13 ter de la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'Assemblée Générale Ordinaire décide et nomme le cabinet "les commissaires aux comptes associés M.T.B.F membre de Price waterhouse Coopers " comme co-commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.
Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Sixième Résolution
En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration d'AMEN BANK à acheter et à revendre ses propres actions pour réguler le cours en bourse, et le mandate pour en fixer les modalités, dans les limites autorisées par les textes susmentionnés, et notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Septième Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK arrêtés au 31 décembre 2005.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Huitième Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire fixe pour l'année 2006 le montant des jetons de présence à 180 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Neuvième Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à un montant global de 25 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Dixième Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Les Etats Financiers

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(unité : en 1000 DT)

	ACTIF	NOTE	31/12/05	31/12/04
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	3.1	50 006	53 375
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	105 447	122 541
AC3	Créances sur clientèle	3.3	1 633 373	1 522 035
AC4	Portefeuille-titres commercial	3.4	4 558	11 047
AC5	Portefeuille d'investissement	3.5	257 456	224 915
AC6	Valeurs immobilisées	3.6	70 221	71 612
AC7	Autres actifs	3.7	15 919	27 262
	TOTAL ACTIF		2 136 980	2 032 787

	PASSIF	NOTE	31/12/05	31/12/04
PA1	Banque centrale et CCP	4.1	0	0
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	30 180	30 661
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	1 690 078	1 617 689
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.4	197 447	177 620
PA5	Autres passifs	4.5	8 707	8 248
	TOTAL PASSIF		**1 926 412**	**1 834 218**
	CAPITAUX PROPRES	5		
CP1	Capital		70 000	70 000
CP2	Réserves		120 700	109 660
CP3	Actions propres		0	0
CP4	Autres capitaux propres		423	423
CP5	Résultats reportés		1	3
CP6	Résultat de l'exercice		19 444	18 483
	TOTAL CAPITAUX PROPRES		**210 568**	**198 569**
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 136 980	2 032 787

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(unité : en 1000 DT)

	PASSIFS EVENTUELS	31/12/05	31/12/04
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	198 220	186 227
HB2	Crédits documentaires	179 643	168 379
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	377 863	354 606
	ENGAGEMENTS DONNES		
HB3	Engagements de financements donnés	20 800	20 850
HB4	Engagements sur titres	750	835
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	21 550	23 685
	ENGAGEMENTS REÇUS		
HB7	Garanties reçues	296 311	279 399

ETAT DE RESULTATS
DU 01 JANVIER 2005 AU 31 DECEMBRE 2005

(unité : en 1000 DT)

		NOTE	31/12/05	31/12/04
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		7.1	169 663	158 054
PR1	Intérêts et revenus assimilés (+)		127 949	120 950
PR2	Commissions reçues (+)		20 425	18 507
PR3	Gains du portefeuille-titres commercial et opérations financières (+)		6 902	8 786
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement (+)		14 387	9 811
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		7.2	77 111	79 128
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées (-)		75 256	77 660
CH2	Commissions encourues (-)		1 855	1 313
CH3	Pertes du portefeuille-titres commercial et opérations financières (+)		0	155
PRODUIT NET BANCAIRE			92 552	78 926
PR5/CH4	Dotations aux provisions (-)		35 881	27 347
PR6/CH5	Dotations/provisions et résultats /corrections de valeurs (+)		459	2 800
PR7	Autres produits d'exploitation (+)		868	1 365
CH6	Frais du personnel (-)		23 642	21 984
CH7	Charges générales d'exploitation (-)		10 097	8 480
CH8	Dotations aux amortissements (-)		3 789	3 887
RESULTAT D'EXPLOITATION			20 470	21 393
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires (+)		343	144
CH11	Impôts sur les bénéfices (-)		1 369	3 054
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			19 444	18 483
BENEFICE NET DE L'EXERCICE			19 444	18 483

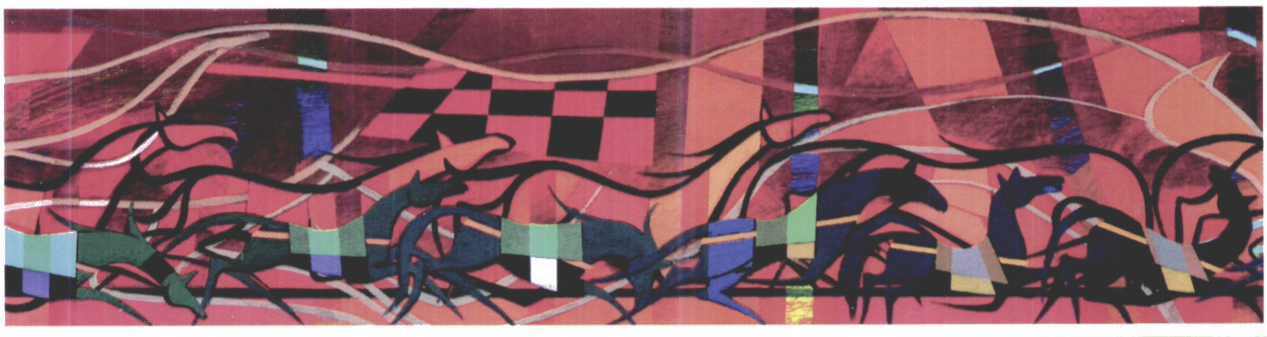

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
DU 01 JANVIER 2005 AU 31 DECEMBRE 2005

(unité : en 1000 DT)

	Note 8	Période du 01/01 au 31/12/2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille investissement)		177 620
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-77 111
Dépôts/Retrait des dépôts auprès des établissements bancaires financiers		60 556
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-174 805
Dépôts/Retrait des dépôts de la clientèle		72 389
Titres de placements		6 489
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-25 067
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-8 067
Impôts sur le bénéfice		-1 369
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		30 635
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		14 387
Acquisition/cessions sur portefeuille d'investissement		-32 541
Acquisition/cessions sur immobilisations		-2 398
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		-20 552
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émissions d'actions Titres de placements		
Émissions d'emprunts Titres de placements		
Remboursement d'emprunts		-3 000
Augmentation/diminution ressources spéciales		22 827
Dividendes versés		-7 200
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		12 627
Incidence des variations des taux de change/liquidités et équivalent de liquidités		
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de la période		22 710
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période		104 465
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PÉRIODE		127 175

NOTE 1

OBJET: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 25 Mars 1999.

En application de ces normes, les agios réservés, les produits perçus d'avance et les provisions sur prêts et portefeuille titres sont présentés en soustraction des postes d'actif correspondants.

De la même manière, les intérêts courus et non échus sur les crédits à court terme, les intérêts débiteurs relatifs au quatrième trimestre ainsi que les produits à recevoir sur le portefeuille titres d'investissement sont ajoutés aux postes d'actifs correspondants.

NOTE 2

OBJET: METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 INTÉRÊTS SUR PRÊTS À COURT TERME

Les intérêts sur les prêts à court terme : crédits directs et crédits de gestion, sont perçus et comptabilisés d'avance. Les produits constatés mais qui ne se rattachent pas à l'exercice font l'objet de régularisation pour l'arrêté du résultat au 31 décembre.

2.2 INTÉRÊTS SUR PRÊTS À MOYEN TERME

Les intérêts sur les prêts à moyen terme sont perçus à terme échu. La partie courue et non échue fait l'objet de régularisation comptable au 31 Décembre.

2.3 INTÉRÊTS SUR COMPTES DÉBITEURS

Les intérêts et commissions sur comptes débiteurs relatifs au quatrième trimestre ont été comptabilisés. En effet, les échelles d'intérêts débiteurs sont ajoutés à la rubrique AC03 " créances sur la clientèle ".

2.4 PROVISION SUR CRÉANCES DE LA CLIENTÈLE

Pour l'arrêté de la situation au 31/12/2005, une dotation aux provisions a été constatée pour le montant de 35.881 mille dinars.

2.5 AGIOS RÉSERVÉS

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés. Les intérêts et agios réservés au titre de l'exercice 2005, s'élèvent à 22.409 mille dinars.

2.6 PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres d'investissement est constitué :

- Des titres de participation dont la détention par la banque répond à des considérations stratégiques
- Du fonds géré par Amen Sicar
- Les titres en portage
- Les obligations
- Des BTA
- Les créances sur l'Etat Tunisien en vertu de la loi 111 du 28 /12/ 1998.

2.7 PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES TITRES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires et à la circulaire BCT n° 91-24, une évaluation des titres détenus par la Banque se fait sur la base des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés et du dernier cours boursier pour les titres cotés. Les moins values enregistrées par rapport aux valeurs comptables sont provisionnées.

2.8 PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la Banque en Bons de Trésor à Court Terme ainsi que des placements en actions.

2.9 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2005 ; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31 décembre 2005.

2.10 PROVISIONS POUR RISQUE SUR PRÊTS

La provision pour risques sur prêts est déterminée, conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

NOTE 3

OBJET: ACTIF DU BILAN

3.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BC, CCP ET TG T

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Caisse	12 328	15 950	-3 622
BCT	36 942	37 390	-448
CCP et TGT	736	35	701
TOTAL	**50 006**	**53 375**	**-3 369**

3.2 CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Organismes spécialisés •	30 386	43 745	-13 359
Banques (R & NR) et prêts en devises	75 061	78 364	-3 303
Créances rattachées	0	432	-432
TOTAL	**105 447**	**122 541**	**-17 094**

3.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Portefeuille escompte et effets	1 160 627	1 031 377	129 250
Comptes débiteurs de la clientèle	417 907	418 981	-1 074
Crédits sur ressources spéciales	148 068	121 801	26 267
Autres crédits	146 305	156 844	-10 539
Provisions et agios réservés	-238 636	-209 753	-25 366
Créances rattachées	-898	2 784	-3 682
TOTAL	**1 633 373**	**1 522 035**	**114 855**

3.4 PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
TITRES DE PLACEMENT			
Titres à revenu fixe	**3 190**	**9 539**	**-6 349**
Bons de Trésor à court terme	3 190	10 000	-6 810
Créances rattachées	0	-461	461
Titres à revenu variable	**1 368**	**1 508**	**-141**
Titres de placements en actions	3 220	3 179	41
Provisions pour dépréciation des placements en actions	-1 852	-1 671	-181
TOTAL	**4 558**	**11 047**	**-6 376**

3.5 PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Titres d'investissement	191 622	149 674	41 948
Participation en rétrocession	10 901	15 225	-4 324
Part dans les entreprises associées	27 169	26 231	938
Part dans les entreprises liées	26 752	26 752	0
Autres titres de participation	13 148	9 159	3 989
Créances rattachées sur titres de participation	147	147	0
Provision pour dépréciation	-12 282	-2 274	-10 008
TOTAL	**257 456**	**224 915**	**32 541**

3.6 VALEURS IMMOBILISÉES

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Immobilisations	103 007	99 780	3 227
Autres immobilisations	335	1 732	-1 397
Amortissements	-34 530	-31 229	-3 301
Non valeurs	1 409	1 328	81
TOTAL	**70 221**	**71 612**	**-1 391**

3.7 AUTRES ACTIFS

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Comptes de régularisation	-2 524	10 981	-13 505
Débiteurs divers	18 443	16 281	2 162
TOTAL	**15 919**	**27 262**	**-11 343**

NOTE 4

OBJET : PASSIF DU BILAN

4.1 BCT et CCP

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Comptes ordinaires	-	-	-
Emprunts sur marché	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**

4.2 DÉPÔTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Organismes financiers spécialisés	3 250	1 534	1 716
Banques comptes ordinaires	2 276	2 917	-641
Emprunts interbancaires en dinars	10 000	22 000	-12 000
Emprunts en devises	14 653	4 210	10 443
TOTAL	**30 180**	**30 661**	**-481**

4.3 DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Comptes à vue	507 784	488 413	19 371
Comptes épargne	271 727	265 149	6 578
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	865 744	816 114	49 630
Autres sommes dûes à la clientèle	40 000	37 280	2 720
Dettes rattachées	4 823	10 733	-5 910
TOTAL	**1 690 078**	**1 617 689**	**72 389**

4.4 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Emprunt AMEN BANK	21 000	24 000	-3 000
Ressources spéciales en dinars	159 508	134 864	24 644
Ressources spéciales en devises	13 173	15 032	-1 859
Dettes rattachées	3 766	3 724	42
TOTAL	**197 447**	**177 620**	**19 827**

4.5 AUTRES PASSIFS

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Provisions et réajustements	678	506	172
Retenues et taxes	2 440	376	2 064
Autres comptes de régularisation	5 589	7 366	-1 777
TOTAL	**8 707**	**8 248**	**459**

NOTE 5

OBJET: CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserves légales	Autres	Actions propres	Fonds social	Report	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2004	**70 000**	**9 265**	**91 841**	**0**	**8 977**	**3**	**18 483**	**198 569**
Affectation AGO du 26/05/2005		924	8 461		1 900		-11 283	2
Dividendes et tantièmes							-7 200	- 7 200
Mouvement fonds de retraite					-247			-247
Transfert des réserves aux provisions							0	0
Mouvement actions propres				0				0
Résultat de l'exercice 2005							19 444	19 444
Solde au 31/12/2005	**70 000**	**10 189**	**100 302**	**0**	**10 630**	**3**	**19 444**	**210 568**

NOTE 6

OBJET: HORS BILAN

6.1 PASSIFS EVENTUELS

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Cautions, avals et autres garanties données	198 220	186 227	11 993
Crédits documentaires	179 643	168 379	11 264
Actifs donnés en garantie		-	
TOTAL	**377 863**	**354 606**	**23 257**

6.2 ENGAGEMENTS DONNÉS

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Engagements de financement donnés	20 800	22 850	-2 050
Engagements sur titres	750	835	-85
TOTAL	**21 550**	**23 685**	**-2 135**

6.3 GARANTIES REÇUES

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Engagements de financement reçus	-	-	-
Garanties reçues	296 311	279 399	16 912
TOTAL	**296 311**	**279 399**	**16 912**

NOTE 7

OBJET : ETAT DE RESULTATS

7.1 A : INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILES

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Produits sur organismes financiers	3 913	4 881	-968
Intérêts sur opérations avec la clientèle	119 846	112 106	7 740
Commissions à caractère d'intérêts	4 190	3 963	227
TOTAL	**127 949**	**120 950**	**6 999**

7.1 B: COMMISSIONS REÇUES

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Chèques et opérations diverses	8 860	8 665	195
Opérations avec l'étranger	1 510	1 361	149
Opérations sur comptes	2 429	2 414	15
Opération monétique	2 958	2 309	649
Autres commissions	4 668	3 758	910
TOTAL	**20 425**	**18 507**	**1 918**

7.1 C&D : REVENUS PORTEFEUILLE TITRES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Titres de transaction	311	1 320	- 1 009
Titres d'investissement	14 387	9 811	4 576
Gains sur opérations de change	6 591	7 466	-875
TOTAL	**21 289**	**18 597**	**2 692**

7.2 A : INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Charges sur organismes financiers	6 003	4 812	1 191
Intérêts sur opérations avec la clientèle	59 420	63 621	-4 201
Emprunts et ressources spéciales	9 833	9 227	606
TOTAL	**75 256**	**77 660**	**-2 404**

7.2 B : CHARGES OPÉRATOIRES

RUBRIQUES	2005	2004	VARIATIONS
Masse salariale	**23 642**	**21 984**	**1 658**
Rémunération du personnel	17 235	16 244	991
Charges Sociales	4 112	3 901	211
Autres charges liées au personnel	2 295	1 839	456
Frais généraux	**10 097**	**8 480**	**1 617**
Impôts et taxes	643	618	25
T F S E	4 233	3 070	1 163
Transport et déplacement	764	650	114
Frais divers de gestion	4 457	4 142	315
Dotation aux amortissements	**3 789**	**3 887**	**-98**
TOTAL	**37 528**	**34 351**	**3 177**

NOTE 8

OBJET : LE FLUX DE TRESORERIE

L'exercice 2005 a dégagé un flux de trésorerie positif de 22.710 mille dinars faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 104.465 mille dinars au début de période à 127.175 mille dinars au 31 décembre 2005.

Ce flux se décompose par :
les activités d'exploitation un flux de trésorerie positif net de 30.635 mille dinars résultant notamment de :

* L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées pour un montant de 100.509 mille dinars.

* L'augmentation des engagements (principalement des comptes débiteurs de la clientèle et des crédits par effet) a été plus rapide que l'évolution des dépôts de la clientèle ce qui a engendré un déficit de 102.416 mille dinars.

* Les dépôts et retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers supérieurs à quatre vingt dix jours ont dégagé un excèdent de 60.556 mille dinars.

* Les autres flux d'exploitations composés des charges générales d'exploitations, des sommes versées au personnel et des autres actifs et passifs ont dégagé un flux négatif de 28.014 mille dinars.

Les activités d'investissement ont dégagé un flux négatif de trésorerie de 20.552 mille dinars suite à des souscriptions des emprunts et l'acquisition des titres BTA.

Les activités de financement ont dégagé un flux positif de 12.627 mille dinars provenant essentiellement des tirages sur des ressources extérieures.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieur à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

Le Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les Etats Financiers consolidés du Groupe AMEN BANK

Messieurs les Actionnaires,

En vertu de l'article 471 de la loi N°2001- 117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe AMEN BANK, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société AMEN BANK , relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Pour les sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés et ce pour les sociétés LE RECOUVREMENT, AMEN LEASE et AMEN SOFT.

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Informations complémentaires:

Notre rapport sur les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK arrêtés au 31/12/2004 et daté le 10 mai 2005 a comporté une réserve sur les états financiers non certifiés des sociétés AMEN INVEST, AMEN LEASE et AMEN PROJECT.

Les états financiers à fin 2004 des sociétés sus indiquées tels que présentés dans le présent rapport, ont été retraités sur la base des informations financières définitives telles que certifiées par les commissaires aux comptes. Ils sont donc différents de ceux présentés dans notre rapport de l'exercice précédent.

Tunis, le 02 mai 2006

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Les Etats Financiers consolidés du Groupe Amen Bank

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2005

(unité : en 1000 DT)

ACTIF	NOTE	31/12/05	31/12/04
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	50 319	53 666
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	105 447	122 541
Créances sur la clientèle	3	1 633 373	1 522 035
Portefeuille-titres commercial	4	18 008	27 147
Portefeuille d'investissement	5	208 268	173 895
Titres mis en équivalence	6	26 766	27 469
Valeurs immobilisées	7	70 093	71 452
Autres actifs	8	20 857	32 940
TOTAL ACTIF		2 133 131	2 031 145
PASSIF			
Banque centrale et CCP		0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	30 180	30 661
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	1 677 377	1 610 882
Emprunts et ressources spéciales	11	194 968	175 117
Autres passifs	12	8 940	8 538
TOTAL PASSIF		**1 911 465**	**1 825 198**
Intérêts des minoritaires	13	3 790	3 838
CAPITAUX PROPRES			
Capital		70 000	70 000
Réserves		125 418	117 654
Actions propres		0	0
Résultats reportés		1	3
Résultat de la période		22 457	14 452
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	**217 876**	**202 109**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	14	2 133 131	2 031 145

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2005

(unité : en 1000 DT)

PASSIFS EVENTUELS	31/12/05	31/12/04
Cautions, avals et autres garanties données	184 770	176 127
Crédits documentaires	179 643	168 379
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	364 413	344 506
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financements donnés	20 800	22 850
Engagements sur titres	750	835
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	21 550	23 685
ENGAGEMENTS REÇUS		
Garanties reçues	296 311	279 399
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	296 311	279 399

ETAT DE RESULTATS CONSOLIDES
DU 01 JANVIER 2005 AU 31 DECEMBRE 2005

(unité : en 1000 DT)

	NOTE	31/12/05	31/12/04
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		168 333	157 574
Intérêts et revenus assimilés (+)	15	129 162	122 851
Commissions reçues (+)	16	20 331	18 424
Gains du portefeuille-titres commercial et opérations financières (+)	17	7 495	9 206
Revenus du portefeuille d'investissement (+)	17	11 345	7 093
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		76 977	78 930
Intérêts encourus et charges assimilées (-)	18	75 178	77 552
Commissions encourues (-)		1 755	1 213
Perte sur portefeuille titres commercial (-)		44	165
PRODUIT NET BANCAIRE		91 356	78 644
Dotations aux provisions (-)		32 176	27 347
Dotations/provisions et résultats /corrections de valeurs (+)	19	459	2 800
Autres produits d'exploitation (+)		872	1 368
Frais du personnel (-)		23 642	21 984
Charges générales d'exploitation (-)	19	10 125	8 565
Dotations aux amortissements (-)		3 776	3 854
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 968	21 062
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	21	848	-3 251
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires (+)		343	144
Impôts sur les Sociétés (-)	22	1 503	3 248
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		22 656	14 707
Intérêt des minoritaires (-)		199	255
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		22 457	14 452

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
DU 01 JANVIER 2005 AU 31 DECEMBRE 2005

(unité : en 1000 DT)

	Période du 01/01 au 31/12/2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
Produits d'exploitation bancaire encaissés	179 343
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-76 998
Dépôts/Retrait auprès d'autres établissements bancaires	60 556
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-174 805
Dépôts/Retrait des dépôts de la clientèle	60 490
Titres de placements ou de transactions	6 489
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-25 067
Autres flux de trésorerie	-8 067
Impôts sur les Sociétés	-1 642
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	20 299
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	12 547
Acquisition/cessions sur portefeuille d'investissement	-29 184
Acquisition/cessions sur immobilisations	-2 398
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-19 035
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
Émissions d'actions	
Émissions d'emprunts	428
Remboursement d'emprunts	-3 000
Augmentation/diminution ressources spéciales	22 827
Dividendes versés	-7 448
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	12 807
Incidence des variations des taux de change/liquidités et équivalent de liquidités	
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice	14 071
Liquidités et équivalents de liquidités en début de l'exercice	117 680
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE L'EXERCICE	131 751

Les Extraits des Notes aux Etats Financiers
consolidés du Groupe AMEN BANK

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2005.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

En aucun cas, la différence entre les dates de clôtures ne doit être supérieure à trois mois. C'est le cas de la Société El Kawaris dont les états financiers sont arrêtés et certifiés au 31/08/2005 mais pour les besoins de la consolidation, des états financiers ont été présentés à la date du 30/11/2005.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

* L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

*** La mise en équivalence**

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

TRAITEMENT DES ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

*** L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

*** Le Goodwill**

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant, l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que goodwill négatif.

Le goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

SOLDES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

TRAITEMENT DE L'IMPÔT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, sont pris en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Le Réseau d'Agences

AGENCES	ADRESSES	TEL
ZONE TUNIS I	**Avenue Mohamed V**	**71 835 500**
Mohamed V *	Avenue Mohamed V	71 835 500
Avenue de France	13, Avenue de France	71 340 511
Kheireddine Pacha *	47 Avenue Kheireddine Pacha	71 847 657
Lafayette *	54, Rue d'Iran	71 783 120
ZONE TUNIS II	**Avenue Mohamed V**	**71 835 500**
Place Pasteur *	150, Avenue de la Liberté	71 781 422
Les Olympiades *	I mm Ben Mahmoud Cité Olympique	71 808 668
La Marsa *	44, Avenue Taieb M'hiri	71 740 704
Les Berges du lac *	Imm B. Mahmoud Cité El Habib	71 724 303
La Charguia *	5, Rue 8612 Z.I La Charguia	71 796 946
Le Kram *	204, Avenue Habib Bourguiba	71 730 253
Alain Savary *	71, Avenue Alain Savary	71 770 255
La Soukra *	Av, UMA 2036 la Soukra	71 945 440
La Marsa Corniche *	Av, Habib Bourguiba	71 983 150
ZONE TUNIS III	**Avenue Mohamed V**	**71 835 500**
Dr Burnet *	39, Rue Dr Burnet Mutuelleville	71 792 729
El Menzah I	Angle Rue Errassas et Rue Hamidi	71 752 582
El Menzah VI *	Cité Jamil	71 767 022
El Manar	Centre Commercial Paradis	71 885 595
El Manar Campus *	Centre Commercial Amilcar	71 885 200
Jardins d'El Menzah *	Rue 7400 -les Jardins d'El Menzah	71 889 833
Ariana *	Avenue Ali Belhaouane	71 715 903
Ennasr *	Angle av Hédi Nouira et nlle ére	71 828 70
Centre Urbain Nord	**Blv 7 Novembre**	**70 728 470**
ZONE TUNIS IV	**Avenue Mohamed V**	**71 835 500**
Place 7 Novembre *	26, Avenue Habib Bourguiba	71 336 412
Ben Arous *	80, Avenue de France Carrefour GP 1	71 384 122
Le Passage *	Angle Av H Thameur et Av de Paris	71 348 422
El Mourouj *	Av des Martyrs El Mourouj I	71 364 999
Hammam Lif *	52, Avenue de la République	71 439 943
Radès*	Av H Bourguiba	71 442 700
Radés Port *	Port Radés	71 449 700
Mégrine *	Angle Av H Bourguiba et L.Haddad	71 297 467
Soliman *	Av H Bourguiba - Rte Menzel Bouzelfa	72 392 557
ZONE TUNIS V	**Avenue Mohamed V**	**71 835 500**
Place Barcelone *	1, Rue de Belgique	71 321 104
Bab Jedid*	55, Boulevard Bab M'nara	71 571 638
Montfleury	57, Rue du Sahel	71 392 966
Souk Ettrouk *	Souk Kheireddine - La Médina	71 562 283
Taïeb M'hiri *	51 bis, Avenue Taieb M'hiri	71 797 040
Bab Souika	93, Place Bab Souika	71 573 909
El Omrane *	41, Boulevard Hédi Saïdi	71 897 106
Bab Laalouj *	2, Rue Testour	71 565 602
Bab El Khadhra *	4 Bd Béchir Sfar	71 561 253
ZONE NORD	**AVENUE MOHAMED V**	**71 835 500**
Sidi Thabet	Avenue 7 Novembre	70 553 702
Jedaida	15,16 et 17 Avenue Taieb M'hiri	71 539 140

AGENCES	ADRESSES	TEL
Kalaat Landalous*	1 bis, Av H. Bourguiba Cité Taïeb M'hiri	71 558 104
Béja*	Avenue Habib Bourguiba	78 450 020
Bizerte *	99, Avenue Habib Bourguiba	72 431 668
Le Bardo *	139, Boulevard 20 Mars	71 517 600
Ettahrir*	Route de Bizerte	71 505 416
La Manouba *	Angle Av H Bourguiba et K Pacha	71 615 143
ZONE CAP BON	**47, Av. Habib Thameur - Nabeul**	**72 271 666**
Nabeul *	47, Av Habib Thameur	72 286 000
Béni Khiar	158 Av Habib Bourguiba	72 228 004
Hammamet *	Avenue Habib Bourguiba	72 281 215
Grombalia	Avenue Habib Bourguiba	72 255 978
Korba *	Centre SITKO Av Habib Bourguiba	72 388 855
Kélibia *	Rue Ibn Khaldoun	72 296 372
Hammamet Médina*	La Médina- Yasmine Hammamet	72 241 400
ZONE SAHEL	**Blv 7 Novembre - Rte touristique**	**73 243 226**
Sousse Port *	Avenue Mohamed V	73 226 286
Hammam Sousse *	GP 1, Hammam Sousse	73 360 800
Sousse Senghor	Rue Leopold Sedar Senghor	73 227 434
Sousse Khezama *	Boul 7 Novembre - Route touristique	73 272 607
Sousse Erriadh *	Route de la ceinture Sousse	73 303 956
M'saken	Avenue Dr T Hachicha GP 1	73 258 444
Ksar Hellal	Place de l'Indépendance	73 472 994
Monastir *	Cité CNRPS, Rte de Kairouan	73 462 789
Kairouan*	Rue du 2 Mars 1934	73 228 744
Mahdia *	104, Avenue Habib Bourguiba	73 680 888
Sousse Médina *	Avenue de France	73 201 220
ZONE SFAX	**Av Hédi Chaker - Sfax**	**74 297 314**
Sfax Chaker *	Av Hédi Chaker	74 220 138
Sfax Médina *	Angle Rue des Notaires et rue Malek	74 211 944
Sfax Gremda	Route de Gremda Km 1	74 246 098
Sfax Jedida *	Avenue des Martyrs	74 408 190
Sfax Ariana *	GP 1, Km 0,5, Moulin Ville	74 229 965
Sfax Poudrière *	Z.I Poudrière Rte Sidi Mansour	74 221 793
Menzel Chaker	Markez Essalami	74 285 292
Sfax Thyna *	Rte de Gabès, Km1	74 463 222
ZONE SUD	**124, Av Farhat Hached - Gabès**	**75 277 100**
Gabès Jara *	124, Av Farhat Hached	75 276 066
Ghannouch	Avenue 7 Novembre	75 225 164
Mareth	Rue d'Alger	75 321 300
Djerba Houmt Souk*	Avenue Habib Bourguiba	75 652 666
Djerba Midoun *	Avenue F Hached - Rte de Mahboubine	75 730 666
Djerba Ajim	16, Avenue 7 Novembre	75 660 074
Djerba El May*	Av de la Rép, Rte de Midoune	75 676 243
Medenine	Place Seniet Essoud	75 640 879
Zarzis	Av Mohamed V	75 694 850
Tataouine	Angle Av F. Hached et 1er Janvier	75 862 065
Tozeur *	Complexe Dar Cheraïet	76 454 455

* Ces agences sont équipées de Distributeurs Automatiques de Billets.

DAB hors agences :

Centre X El Manar, Kiosque Total la Charguia, Centre d'animation Miami Berges du lac, Marché municipal la Goulette, Centre commercial ABC Berges du lac, Hôtel Abou Nawas Tunis, Hôtel Africa Tunis, Port Yasmine Hammamet, Centre commercial Tej Marhaba, Centre Selten Sousse, Hôtel Soviva Hammam Sousse, Centre Pasino Jerba, Hôtel Rym Beach Jerba, Hôtel Molka, Hôtel Nahrawes, El Mourouj II, Carthage Land, Hôtel Jerba Yadis, Hôtel Odyssée, Hôtel Dar Chraiet Tozeur.

© & R : FINZI USINES GRAPHIQUES - Phone : 71 623 622